

## RÉUSSIR SES ÉTATS DES LIEUX D'ENTRÉE

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

### DURÉE

½ journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 3 heures 30 - De 9 h 30 à 13 h 00 ou de 14 h 00 à 17 h 30

### PUBLIC VISÉ

- Professionnels de l'immobilier (titulaire de la carte professionnelle, responsable d'agence ou de service, négociateur en location, gestionnaire locatif) - Gestionnaires locatifs ou professionnels effectuant les états des lieux
- Prérequis : Pas de prérequis nécessaires

### OBJECTIFS

- **Réaliser et rédiger des états des lieux en bonne et due forme**
- Identifier les obligations légales du locataire et du bailleur
- Utiliser des outils efficaces
- Appliquer la légalisation en vigueur

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Différents supports et outils seront remis aux stagiaires durant la formation.
- Les participants seront amenés à travailler en sous-groupe, à participer à des jeux de rôles avec apports théoriques et pratiques de l'animateur.
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par **Madame Anne-Laure MARIE** : Formatrice, ancienne directrice de gestion immobilière

### CONTENU DE LA FORMATION

#### DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30 ou 14h

#### Accueil (30 min)

- Présentation par le CEPSO
- Présentation du formateur
- Présentation des participants et évaluation des niveaux
- Présentation de la séance et des objectifs

#### Le cadre juridique (1h)

- Obligation de délivrance du bailleur
- Obligation d'entretien du locataire
- Notion de décence
- Rôles et importance de l'EDL
- Les différents intervenants
- Le coût
- La grille de vétusté

*Dernière mise à jour : 22 janvier 2026*

## Réalisation de l'EDL (1h)

Le contenu  
Qualification de l'état  
Sens de la visite  
Vocabulaire  
Méthode d'observation

## Outils & conseils pour un EDL efficace (45 min)

La préparation de l'EDLE  
Clôture de l'EDLE (remise des clefs, badges, compteurs, annexes...)  
Les photos  
La signature et la diffusion  
Notion d'entretien courant, usage normal, vétusté, dégradations  
Impossibilité de contrôle  
Anticiper l'EDLS dès l'EDLE

## Conclusion de la formation (15 min)

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction  
Tour de table et bilan de la formation

## FIN DE LA FORMATION : 13h ou 17h30

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

### COÛT DE FORMATION

- 198 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 165€ HT)
- 228 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 190 € HT)

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.